

# L'histoire de Franck et David

Un documentaire de Brigitte Lemaire. 75 minutes.

Clé d'argent au festival de Lorquin.

Avec la participation de la Ligue française pour la santé mentale, de la Fondation de France, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité, et celui de l'Éducation nationale.

Le film a été diffusé sur Planète en septembre 2001.

Distribution : CNASM - 5, avenue Charles de Gaulle  
57790 Lorquin. Tél. 03 87 23 14 79.

Site (en construction) : [www.cnasm.prd.fr](http://www.cnasm.prd.fr)

Projection lundi 9 février à 19h 30 à la SCAM

5, avenue Vélasquez - 75008 Paris. Entrée libre.

Réservation au 01 48 83 71 73 ou par mail à [fotofilmcrit@aol.com](mailto:fotofilmcrit@aol.com)

Mêmes coordonnées pour toute organisation de débat.

En 1989, Brigitte Lemaire, sociologue et cinéaste, rencontre deux jeunes gens, Franck et David. Pour les faire sortir, semble-t-il, d'une situation d'échec scolaire, ils ont été placés dans une institution pour handicapés mentaux dans laquelle, selon elle, « ils n'ont rien à faire ». Comme on décide de réparer une injustice, elle prend alors la décision de raconter leur histoire et — après leur départ de l'établissement — va travailler avec eux, réunissant éléments et témoignages, et reconstituant ainsi « le chaos de leur vie ».

Dans un premier temps, elle leur propose d'incarner leur propre rôle aux côtés de comédiens professionnels : après un casting pluriel — mêlant jeunes de banlieues, danseurs et acteurs —, elle commence à mettre en scène les différentes séquences d'un scénario. Mais malgré différents soutiens, le film n'ira pas à son terme, la production s'en désengageant au fur et à mesure : « le sujet dérange » constate amèrement la réalisatrice, « une certaine France n'est pas prête pour ce « Vol au-dessus d'un nid de coucou » métissé », mettant les peurs en lien avec le fait que ce qui est à l'origine de la souffrance de Franck et David n'est encore nullement reconnu comme il le faudrait : maltraitance, négligence, racisme...

Elle décide alors de transformer son projet initial en documentaire, et d'étudier le processus de leur exclusion, qu'elle distingue en trois étapes : familiale, scolaire et sociale. Le parcours de ces jeunes est engrenage : rejeté de leurs familles, en réelle difficulté d'ap-



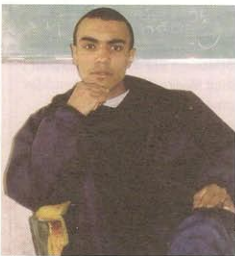
L'équipe du film sur le tournage d'une scène (David et la réalisatrice au premier plan)

prentissage, dévalorisés à l'école avant d'être exclus, discriminés ensuite au lieu d'être intégrés... Avec les éclairages du psychothérapeute Bernard Lempert et du psychiatre Philippe Gutton, elle va dégarer plus précisément deux problématiques : la maltraitance institutionnelle et l'errance.

La réalisatrice est persuadée d'une chose : il faut intervenir au tout début de ce processus, et non vouloir réparer à la fin : en conséquence — large programme — il s'agira de dépister les négligences, les rejets, la maltraitance, les viols et abus sexuels, les discriminations. Cela afin de prévenir l'escalade de la violence, « car les traumatismes hantent au point de créer « l'indisponibilité de la pensée » et l'échec scolaire et affectif. Celui qui erre dans les rues, dans l'alcool ou la drogue, le plus souvent se perd pour échapper à ses images traumatiques. Il suffit qu'une personne écoute, soutienne, soigne quand il est encore temps, et le processus peut être arrêté », estime la cinéaste. Neuf ans après, leur avenir est d'ailleurs moins sombre et porte quelques espoirs nouveaux, que la réalisatrice a traduits à l'écran.

Brigitte Lemaire est cinéaste engagée (voir ses *Blessures de l'âme*, LS n° 621 ou *Les tribulations d'un outil de prévention*, LS n° 682). Elle avait travaillé avec Armand Gatti sur le *Chant d'amour des alphabets d'Auschwitz* de ce dernier, qui traitait de la déportation des sourds par les nazis ; elle est l'auteure de nombreux documentaires sur le handicap ou les maltraitances. Son propos s'inscrit toujours dans l'idée de faire circuler et débattre : elle espère ainsi que cette projection intéressera les centres de formation, « les psy », les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)...

Joël Plantet



Franck, à l'université de Censier (Paris)